

Remise des prix

À l'issu du concours, une remise des prix est prévue le **vendredi 24 août 2018** devant l'Office du Tourisme à Gruyères.

Le jury remettra les prix suivants:

-  1er rang de la catégorie façades et parterres
-  1er rang de la catégorie balcons et fenêtres
-  Prix du public
-  Coup de cœur du jury

Et maintenant que vous savez tout,

inscrivez-vous! (également possible par
téléphone 0848 424 424)



Je m'inscris au concours des villages fleuris 2018

Nom.....

Prénom.....

Rue et n°.....

N° Tél.....

Adresse e-mail.....

Catégorie : Façades et parterres Balcons et fenêtres

LA GRUYÈRE 
UN PAYS DE CŒUR LA-GRUYERE.CH


SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
GRUYÈRES
MOLESÓN



3^{ème} Concours des villages fleuris Juin-juillet-août 2018



Epagny—Gruyères—Pringy

Molésón—Le Pâquier



INSCRIVEZ-VOUS!

Le concours en quelques mots...

La Société de Développement de Gruyères-Molésion (SDGM) invite, pour la 3^{ème} fois, la population de ses communes à participer au concours des villages fleuris entre juin et août 2018.

Le concours est **gratuit** et s'étend aux villages d'Epagny, Gruyères, Le Pâquier, Molésion-sur-Gruyères et Pringy.

Il est **ouvert à tous** : privés, collectivités, entreprises, commerces, etc.

Comment participer...

Le concours est divisé en deux catégories:

- ✿ Façades et parterres (pour les maisons)
- ✿ Balcons et fenêtres (pour les appartements)

L'inscription est simple, il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription au dos de ce document et de le retourner jusqu'au **4 juin 2018** à:

Office du Tourisme de Gruyères

Rue du Bourg 1

1663 Gruyères

ou par e-mail: gruyeres@la-gruyere.ch

ou par téléphone: +41(0)848 424 424

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations ou si vous avez des questions.

Je me suis inscrit(e), et ensuite?

Le jury effectuera deux passages dans les communes afin de noter les décorations florales, ceci les **29 juin et 2 août 2018**. Les critères d'évaluation sont les suivants:

- ✿ La vue d'ensemble depuis l'espace public,
- ✿ La qualité, la diversité et l'entretien des végétaux utilisés,
- ✿ L'harmonie des formes et des couleurs dans la recherche de l'originalité et de l'innovation.

Le jury est composé de:

- ✿ Chantal Chatton, Le Pâquier, citoyenne
- ✿ Nadine Dafflon, Pringy, Conseillère communale
- ✿ Monique Durussel Rudaz, Pringy, Conseillère communale et présidente de la SDGM
- ✿ Aline Esseiva, Gruyères, Responsable de l'Office du Tourisme
- ✿ Frank Aellen, horticulteur-paysagiste et chef d'entreprise « Les Jardins de Frank Sàrl »

Outre le jury, la SDGM invite **tous les curieux** à faire le tour des quartiers et **à prendre part aux votations** grâce aux bulletins de vote à disposition dans les lieux suivants:

- ✿ **Epagny**: Boulangerie Tea-Room Les Arcades
- ✿ **Gruyères**: Office du Tourisme
- ✿ **Le Pâquier**: Magasin d'alimentation générale (Carambar tea-room)
- ✿ **Molésion-sur-Gruyères**: Office du Tourisme
- ✿ **Pringy**: La Maison du Gruyère